

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V. 41 Vœu relatif à la dissolution de Génération identitaire

Le Conseil de Paris,

Dans un contexte d'une visibilité et d'une tribune toujours plus grande accordées aux discours de haine dans les médias, alors que se discute, à l'Assemblée nationale, le projet de loi visant à « lutter contre les séparatismes », qu'un certain nombre d'élus tentent d'instrumentaliser ce texte à l'encontre des français.e.s de confession musulmane, le groupuscule d'extrême-droite Génération Identitaire a de nouveau tenu une opération « anti-migrant.e.s » dans les Pyrénées le 19 janvier dernier. Une fois encore, ils ont fait le parallèle entre l'accueil de personnes migrant.e.s et la « recrudescence de la menace islamiste ».

Habitué de ces actions coup de poing, xénophobes et racistes, le groupuscule a déjà lancé une action similaire au Col de l'Echelle les 21 avril et 29 juin 2018. Se décrivant comme étant en guerre, ils et elles ont érigé un grillage, une frontière symbolique afin d'empêcher des personnes migrantes de trouver refuge sur le territoire national français. Des corps sans vie ont été retrouvés par la suite. Le 16 décembre dernier, la Cour d'Appel de Grenoble relaxait les militants et militantes de Génération Identitaire, suite à ces actions miliciennes.

Le 21 janvier, la porte-parole du groupuscule n'a pas hésité à tenir des propos relevant du suprémacisme blanc lors d'une émission de grande écoute. Leur projet va à l'encontre des valeurs républicaines qu'ils ne reconnaissent pas.

Laisser faire, c'est cautionner les appels à la violence, à la haine de l'autre.

Génération Identitaire est également présent et actif à Paris. Lors d'une manifestation pacifique Place de la République en juin dernier, ces militant.e.s extrémistes ont déployé une

banderole avec des propos racistes sur les toits d'un immeuble. Nous avons pu voir leur énième provocation sur les réseaux sociaux à cet égard au moment de leur sortie dans les fourgons de police. À la suite de cette action, les militant.e.s impliqué.e.s n'ont pas été placés en garde à vue.

Le silence du Préfet de Paris en juin interroge et contraste avec la condamnation des « patrouilles anti-migrant.e.s » du groupuscule d'extrême droite par le Préfet de la Région Occitanie.

Toutes et tous se souviennent de la rare violence, sous les ordres du Préfet de Police de Paris du « délogement » de personnes migrantes, Place de La République en octobre dernier, installées, à l'initiative d'associations dont Médecin du Monde, la LDH et Utopia 56.

Sur proposition de Nathalie Maquoi et des élu.e.s du groupe Génération.s, de Fatoumata Koné, Chloé Sagaspe, Geneviève Lardy Woringer et des élu.e.s du Groupe Écologiste de Paris, de Remi Féraud et des élu.e.s du groupe Paris en Commun, de Nicolas Bonnet Oulaljd et des élu.e.s du Groupe Communiste et Citoyen :

Émet le vœu que :

Le Conseil de Paris interpelle le Ministre de l'Intérieur pour la dissolution immédiate du groupuscule Génération Identitaire en Conseil des Ministres et de faire valoir l'article L212-1, du code de la sécurité intérieure : « Sont dissout, par décret en conseil des ministres, toutes les associations ou groupements de fait qui, soit provoquent à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, soit propagent des idées ou théories tendant à justifier ou encourager cette discrimination, cette haine ou cette violence ».